

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE



EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

TYPE DE CONTÔLE VOLONTAIRE

Contrôle volontaire total

FONCTIONS CONTRÔLÉES

Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT .

S013C326

RAISON SOCIALE :

CTA DES ESTROUBLANS

COORDONNÉES:

20 AVENUE DE LONDRES ZI LES ESTROUBLANS 13127 VITROLLES

Tél: 04.42.79.64.33

IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT :

013C1635

SIGNATURE :



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Immatriculation et pays GF-263-ZF (F)

Date d'immatriculation 25/04/2022

Date de 1^{ère} mise en circulation 25/04/2022

Marque

Désignation commerciale

MERCEDES BENZ

CLASSE E

N° dans la série du type (VIN)

W1K2130041B074999

Catégorie internationale M1

Genre VP

Type/CNIT

M10MC3VPBW7U619

Énergie

GH

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

KILOMÉTRAGE RELEVÉ

93299



INFORMATIONS IMPORTANTES AU VERSO

DATE	PAR II	CONT	MALE

12/11/2025

N° DU PROCÈS-VERBAL

25020075

DÉFAILLANCES CONSTATÉES

Défaillances majeures : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire)

0.1.1.a.2. PLAQUES D'IMMATRICULATION : Plaque manquante ou, si mal fixée, elle risque de tomber AV

0.1.1.d.2. PLAQUES D'IMMATRICULATION : Plaque non conforme AV

1.1.13.a.2. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale atteinte) AVG, ARD, AVD, ARG

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT): L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG, AVD 5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté AVG, AVD

5.2.3.e.2. PNEUMATIQUES: L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint ARD, ARG

Défaillances mineures :

1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé ARD, ARG

5.2.3.h.1. PNEUMATIQUES : Le système de contrôle de la pression des pneumatiques fonctionne mal ou le pneumatique est manifestement sous-gonflé AVG, ARD, AVD, ARG

8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important

Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P20EE

Contrôle des émissions à l'échappement réalisé selon des méthodes spécifiques

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	MATE	AVAN	- M - Wall		RRIERI	E
Ripage (-8 à +8 m/km) :	ROLE	-3.4 m	n/km	- G		OD.U
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :		7 %		3%		
Forces verticales : VO		986 daN 0		855 daN		
Frein de service						
Forces de freinage :	357 daN		329 daN	291 daN		302 daN
Déséquilibre (<20%) :		8 %			4 %	
Forces de freinage (efficacité) :	357 daN		329 daN	291 daN		302 daN

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :32 %

Taux d'efficacité global (≥58 %) : 69 %

Émissions à l'échappement

Opacité des fumées (0.5 m-1) C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : -4.0 %